



LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE À 20 ANS

Réflexions sur le passé,
le présent et l'avenir

Priya Gopalan

Avocate en droit pénal international et spécialiste des questions de genre



Priya Gopalan est une juriste malaysienne spécialisée dans le droit international pénal, les droits de l'homme et les questions d'égalité des sexes. Son expérience professionnelle l'a conduite dans les Balkans, en Ukraine, au Sri Lanka, en Syrie et en Gambie. Elle a mené des contentieux stratégiques, mis au point les meilleures pratiques en matière d'enquêtes et de poursuites concernant les violences sexuelles, ainsi que des mesures relatives à la justice transitionnelle comme les réparations à l'intention des survivants de violences sexuelles.

Priya Gopalan a occupé diverses fonctions dans le domaine de la justice transitionnelle et de l'établissement des responsabilités. Elle a été procureur et substitut du procureur en appel au Tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie, où elle a joué un rôle majeur dans des affaires qui ont servi à établir des précédents juridiques novateurs en matière de violences sexuelles liées à un conflit (affaires Djordjević et Sainović et consorts). Elle a été le premier conseiller juridique pour les crimes sexuels et sexistes auprès du Mécanisme international, impartial et indépendant pour la Syrie et a été conseiller pour les questions de parité au sein de la Commission vérité, réconciliation et réparations de la Gambie.

En 2021, Priya Gopalan a été nommée membre du Groupe de travail sur la détention arbitraire par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU en tant que représentante de la région Asie-Pacifique. Elle est titulaire d'une maîtrise (avec mention) en droit international public obtenue à la London School of Economics and Political Science et d'une licence spécialisée en droit jurisprudentiel de l'Université d'Oxford, où elle a été retenue pour le programme de bourse Chevening du Commonwealth en sa qualité de ressortissante malaysienne.